

Cabinet
 du Directeur
 de l'Enseignement Supérieur

8 mars 1909.

Cher Monsieur,

Je suis heureux de vous
 annoncer qu'une indemnité
 de 800 frs vous est attribuée pour
 mission en Égypte. Vous bénéficiez
 également en même temps d'une
 réduction de 50% sur les
 Messageries Maritimes et sur
 les Compagnies de Chemins
 de fer.



Je vous prie d'agréer, Cher Monsieur,
 l'expression de mes sentiments
 très bien cordialement
 dévoués

Bayle

Monsieur Cartailhac